

RCS : AJACCIO Code greffe : 2001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AJACCIO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00106 Numéro SIREN : 405 161 258 Nom ou dénomination : HYPKO

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2018 sous le numéro de dépôt 4628

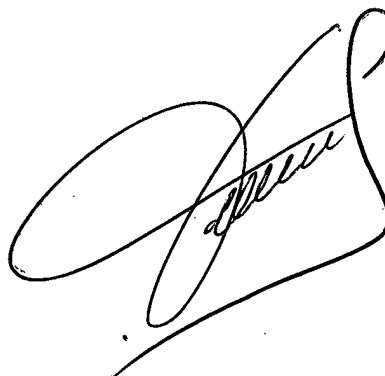
 **MARC ROMEI**

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ

Inscrit au Tableau de l'Ordre
de la Région de Marseille

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit près la Cour d'Appel de Bastia



COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

SAS HYPCO

19 cours PRINCE IMPERIAL

20090 AJACCIO

NAF : 4711D

SIRET : 40516125800018

 Bilan Actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.simil	6 028	6 028		
Fonds commercial (1)	1 600 000		1 600 000	1 600 000
Autres immobilisations incorporelles	3 318	3 318		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelle				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	437 961	430 742	7 219	14 450
Installations techniques, matériel et outillage industrie	806 311	766 946	39 364	54 601
Autres immobilisations corporelles	1 135 970	1 093 406	42 564	74 108
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	20 179		20 179	20 179
Créances rattachées aux participations	2 892		2 892	3 114
Autres titres immobilisés	7 622		7 622	7 622
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 020 281	2 300 440	1 719 841	1 774 074
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	721 341		721 341	690 002
Avances et acomptes versés sur commandes	9 900		9 900	6 320
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	58 645		58 645	39 983
Autres créances	294 849		294 849	439 508
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	544 188		544 188	645 954
Charges constatées d'avance (3)	6 011		6 011	10 157
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 634 934		1 634 934	1 831 924
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 655 215	2 300 440	3 354 775	3 605 998
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	800 000	800 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	30 802	30 802
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	80 000	80 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	31 057	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	354 243	431 057
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 296 102	1 341 859
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		7 050
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		7 050
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	216 470	96 485
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 287 694	1 464 609
Dettes fiscales et sociales	554 350	666 824
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	159	29 172
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 058 673	2 257 089
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 354 775	3 605 998
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 058 673	2 257 089
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	16 476 644	17 132 384
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	513 935	609 964
Chiffre d'affaires net	16 990 579	17 742 347
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charg	65 097	82 563
Autres produits	162	414
Total I	17 055 837	17 825 325
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	11 882 882	12 233 133
Variations de stock	-31 339	13 644
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 536 887	2 552 108
Impôts, taxes et versements assimilés	157 696	169 618
Salaires et traitements	1 339 455	1 389 470
Charges sociales	440 691	496 920
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	63 335	93 435
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		7 050
Autres charges	167 185	173 407
Total II	16 556 792	17 128 786
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	499 045	696 538
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		3 561
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	121	4 351
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	121	7 912
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisio		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 401	3 458
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	2 401	3 458
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 280	4 455
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	496 764	700 993

 Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	31 073	2 122
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	31 073	2 122
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 155	386
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 155	386
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	26 918	1 736
Participation des salariés aux résultats (IX)	63 035	96 011
Impôts sur les bénéfices (X)	106 404	175 661
Total des produits (I+III+V+VII)	17 087 030	17 835 359
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 732 787	17 404 302
BENEFICE OU PERTE	354 243	431 057
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		6 163
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HYPCO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 3 354 775 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 354 243 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Litige en cours

Aucune provision n'a été comptabilisée concernant les litiges prud'hommaux en cours.

Indemnité de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière sont dues que si le salarié est présent dans l'Entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

La comptabilisation des engagements retraite est facultative en France. Ces engagements ne sont donc pas comptabilisés dans les livres de la Société.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 87 093 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Le fonds de commerce n'est pas amorti. Il fait l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture, qui conduit à constater une dépréciation lorsque sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur comptable. Suite à ce test, le fonds de commerce comptabilisé pour un montant de 1,6 M€, ne nécessite pas de dépréciation.

SAS HYPKO

COMPTES ANNUELS

Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS HYPKO				Néant *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
				1	2	
					3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 609 345	KE	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ	
		Sur sol d'autrui	M1		KK	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2	437 960	KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3	803 257	KT	
					KU	
				3 053		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	989 275	KW
		Matériel de transport *		KY	2 700	KZ
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	137 724	LC
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	
	Avances et acomptes		LK		LL	
	TOTAL III	LN	2 370 917	LO	9 323	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		
	Autres participations	8U	23 292	8V		
	Autres titres immobilisés	IP	7 622	IR		
	Prêts et autres immobilisations financières	IT		IU		
	TOTAL IV	LQ	30 915	LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	4 011 178	ØH	9 323	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				1	2	
					3	
					4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS	MG	MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	
					ML	
				437 960		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers	IU	MM	MN	
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW	MS	MT	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	NZ	NA	
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	
	TOTAL III	IV	NG	NH	2 380 241	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7		
	Autres participations	IØ	ØX	222		
	Autres titres immobilisés	II	2B	2C		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E	2F		
	TOTAL IV	I3	NJ	222		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	222	ØL	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS HYPCO

COMPTES ANNUELS

Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS HYPCO					Néant ☐ *				
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	9 345	PF		PG		PH	9 345
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	423 510	PW	7 230	PX		PY	430 741
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	748 656	QA	18 290	QB		QC	766 946
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	919 077	QE	34 892	QF		QG	953 970
	Matériel de transport	QH	2 699	QI		QJ		QK	2 699
immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	133 814	QM	2 921	QN		QO	136 736
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	2 227 759	QV	63 335	QW		QX	2 291 094
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	2 237 104	ØP	63 335	ØQ		ØR	2 300 440
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
Autres immobilisations corporelles	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8				
Primes de remboursement des obligations				SP	SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

SAS HYPKO

COMPTES ANNUELS

Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS HYPKO</u>				Néant ☐ *		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	03	04	05	06	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	1J	1K	1L	1M	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières (I) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7 050	UB	UC	7 050
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	7 050		
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS HYPKO**COMPTES ANNUELS****Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice**

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	2 891	UM		UN	2 891				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	2 114		2 114						
	Autres créances clients	UX	56 530		56 530						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * U0)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 303		1 303						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	27 412		27 412					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	266 132		266 132						
	Charges constatées d'avance	VS	6 010		6 010						
	TOTAUX		VT	362 397	VU	359 505	VV	2 891			
RENOIS	(1) Montant des	VD									
	- Prêts accordés en cours d'exercice	VE									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
RENOIS	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG								
		à plus d'1 an à l'origine	VH								
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A									
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 287 694		1 287 694						
	Personnel et comptes rattachés	8C	228 253		228 253						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	231 050		231 050						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 566		1 566					
		Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	93 478		93 478					
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J									
Groupe et associés (2)	VI	216 469		216 469							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	158		158							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ										
Produits constatés d'avance	8L										
TOTAUX		VY	2 058 673	VZ	2 058 673						
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac-	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		tés auprès des associés personnes physiques							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS HYPCO

COMPTES ANNUELS

Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise SAS HYPCO				Néant ☐				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS Affectations aux réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	- Réserve légale	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	431 057		- Autres réserves	ZD		
	Prélèvements sur les réserves	0E				ZE	400 000	
						ZF		
	TOTAL I	0F	431 057			ZG	31 057	
						TOTAL II	ZH	431 057
RENSEIGNEMENTS DIVERS								
Exercice N :								
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7	263 451	YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance					YT		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8		XQ			
	— Personnel extérieur à l'entreprise					YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES	561 142	ST			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZI		
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers - ZS)					YZ		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée					YY		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					VZ		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *					0B		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					0S		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK		
	— Numéro du centre de gestion agréé *		XP	— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG		
REGIME DE GROUPE *	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH		
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	362 102	Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO	
				Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	4 3 3 8 4 7 5 6 3 0 0 2 3	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qui l'ont ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

SAS HYPCO

COMPTES ANNUELS

Détermination des plus ou moins values

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HYPCO Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①	②	③	④	⑤	⑥
1 Capital social GIE L comme: 18/12/2014	222				222
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
1	(222)	(222)				
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		(222)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(ventilation par taux)			

CeGid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Notes sur le bilan**Actif circulant****Produits à recevoir**

	Montant
Leclerc budget a recevoir	210 000
Divers prod. a recevoir	950
Total	210 950

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 800 000,00 Euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	7 050		7 050		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	7 050		7 050		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			7 050		
Financières					
Exceptionnelles					

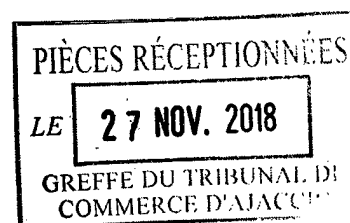
Charges à payer

	Montant
Frs fact n/parvenues	70 902
Frs fact mses n/parvenues	2 624
Pers.cges payes dus	127 061
Dettes prov./partic.salar	63 222
Rem. & prime a payer	706
Primes exceptionnelles	34 467
Charg.soc./conges a payer	45 742
Forfait social rsp	17 431
Charges sociales s/prime	34 467
Etat charges à payer 2017	93 479
Total	490 102

 Notes sur le bilan
Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	6 011		
Total	6 011		

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels



HYPKO

Société par actions simplifiée
au capital de 800 000 €
19, cours du Prince Impérial
20000 AJACCIO

Exercice clos le 31 décembre 2017

ERRAMI Tarik

Commissaire aux comptes
4, allée du levant
34970 LATTES



**commissaire
aux comptes**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Société HYPCO

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société HYPCO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Autres éléments significatifs » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités d'évaluation et de dépréciation du fonds de commerce.

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour estimer la valeur actuelle du fonds commercial et je me suis assuré du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

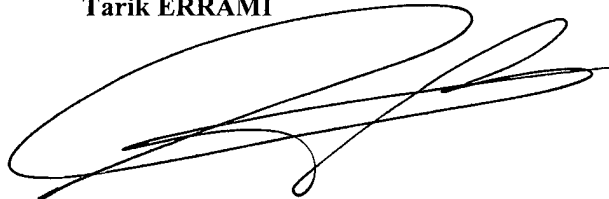
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lattes, le 12 juin 2018

Le commissaire aux comptes

Tarik ERRAMI



SAS HYPCO**COMPTES ANNUELS****Bilan Actif**

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.simil	6 028	6 028		
Fonds commercial (1)	1 600 000		1 600 000	1 600 000
Autres immobilisations incorporelles	3 318	3 318		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelle				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	437 961	430 742	7 219	14 450
Installations techniques, matériel et outillage industrie	806 311	766 946	39 364	54 601
Autres immobilisations corporelles	1 135 970	1 093 406	42 564	74 108
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	20 179		20 179	20 179
Créances rattachées aux participations	2 892		2 892	3 114
Autres titres immobilisés	7 622		7 622	7 622
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 020 281	2 300 440	1 719 841	1 774 074
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	721 341		721 341	690 002
Avances et acomptes versés sur commandes	9 900		9 900	6 320
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	58 645		58 645	39 983
Autres créances	294 849		294 849	439 508
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	544 188		544 188	645 954
Charges constatées d'avance (3)	6 011		6 011	10 157
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 634 934		1 634 934	1 831 924
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 655 215	2 300 440	3 354 775	3 605 998

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

SAS HYPCO**COMPTES ANNUELS****Bilan Passif**

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	800 000	800 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	30 802	30 802
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	80 000	80 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	31 057	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	354 243	431 057
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 296 102	1 341 859
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		7 050
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		7 050
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	216 470	96 485
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 287 694	1 464 609
Dettes fiscales et sociales	554 350	666 824
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	159	29 172
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 058 673	2 257 089
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 354 775	3 605 998

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

2 058 673

2 257 089

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

 Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	16 476 644	17 132 384
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	513 935	609 964
Chiffre d'affaires net	16 990 579	17 742 347
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charg	65 097	82 563
Autres produits	162	414
Total I	17 055 837	17 825 325
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	11 882 882	12 233 133
Variations de stock	-31 339	13 644
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 536 887	2 552 108
Impôts, taxes et versements assimilés	157 696	169 618
Salaires et traitements	1 339 455	1 389 470
Charges sociales	440 691	496 920
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	63 335	93 435
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		7 050
Autres charges	167 185	173 407
Total II	16 556 792	17 128 786
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	499 045	696 538
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		3 561
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	121	4 351
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	121	7 912
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisio		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 401	3 458
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	2 401	3 458
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 280	4 455
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	496 764	700 993

 Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	31 073	2 122
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	31 073	2 122
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 155	386
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 155	386
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	26 918	1 736
Participation des salariés aux résultats (IX)	63 035	96 011
Impôts sur les bénéfices (X)	106 404	175 661
Total des produits (I+III+V+VII)	17 087 030	17 835 359
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 732 787	17 404 302
BENEFICE OU PERTE	354 243	431 057
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		6 163
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HYPCO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 3 354 775 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 354 243 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Litige en cours

Aucune provision n'a été comptabilisée concernant les litiges prud'hommaux en cours.

Indemnité de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière sont dues que si le salarié est présent dans l'Entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

La comptabilisation des engagements retraite est facultative en France. Ces engagements ne sont donc pas comptabilisés dans les livres de la Société.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 87 093 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Le fonds de commerce n'est pas amorti. Il fait l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture, qui conduit à constater une dépréciation lorsque sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur comptable. Suite à ce test, le fonds de commerce comptabilisé pour un montant de 1,6 M€, ne nécessite pas de dépréciation.

SAS HYPCO

COMPTES ANNUELS

Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise		SAS HYPCO		Néant ☐ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				1		2			
						Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 609 345	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL		
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	437 960	KP		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	803 257	KS		KU	3 053		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	989 275	KW		KX	
		Matériel de transport *		KY	2 700	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	137 724	LC		LD	6 270
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	2 370 917	LO		LP	9 323		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
		Autres participations		8U	23 292	8V		8W	
		Autres titres immobilisés		IP	7 622	IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU		IV		
TOTAL IV		LQ	30 915	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	4 011 178	ØH		9 323		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
				par virement de poste à poste		3			
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4			
						Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						5			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	1 609 345	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH	437 960	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		NJ		MK	806 310	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agents, aménagements divers	IU		MM		MN	989 275	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	2 700	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	143 994	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		
	TOTAL III	IV		NG		NH	2 380 241		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	
		Autres participations		IØ		ØX	222	ØY	23 070
		Autres titres immobilisés		II		2B		2C	7 622
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		
TOTAL IV		I3		NJ	222	NK	30 692	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	222	ØL	4 020 280	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

**Autres informations****Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

HYPKO

Société Par Actions Simplifiée au capital de 800 000.00 €

Siège social : 19 cours PRINCE IMPERIAL

20090 AJACCIO

405 161 258 RCS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU
21 JUIN 2018

DEUXIÈME RESOLUTION

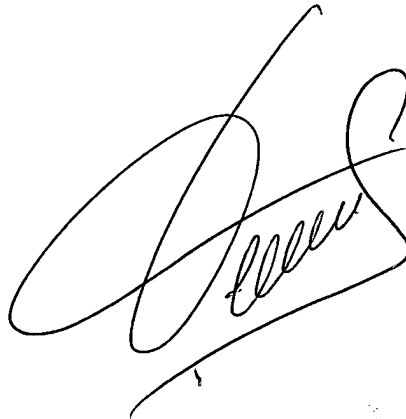
L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 354 243 €, de la manière suivante :

- | | |
|--------------------------|--------------|
| - Report à Nouveau | 4 243.00 € |
| - Dividendes | 350 000.00 € |

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous prenons acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés
31/12/2016	400 000.00 €
31/12/2015	400 000.00 €
31/12/2014	400 000.00 €



HYPKO

société par actions simplifiée au capital de 800 000 euros
Siège social : 19 cours PRINCE IMPERIAL - AJACCIO (Corse)

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS (en euros)	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
c) Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
d) Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
2 - OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	16 990 579	17 742 347	17 728 483	17 808 847	17 714 951
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	579 967	779 891	763 853	747 603	788 499
c) Impôt sur les bénéfices	106 404	175 661	151 350	140 388	132 392
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	63 035	96 011	83 747	94 152	82 961
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	354 243	431 057	434 677	439 220	395 252
f) Résultat distribué	350 000	0	400 000	400 000	400 000
3 - RESULTAT PAR ACTION					
a) Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	8.21	10.16	10.58	10.26	11.46
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	7.08	8.62	8.69	8.78	7.91
c) Dividende attribué à chaque action	7.00	0.00	8.00	8.00	0.00
4 - PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	55	59	56	57	50
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	1 339 455	1 389 470	1 416 330	1 357 822	1 354 198
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales)	440 691	496 920	494 924	467 833	483 559

SAS HYPKO

COMPTES ANNUELS

Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS HYPKO										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	9 345	PF		PG		PH	9 345	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	423 510	PW	7 230	PX		PY	430 741	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	748 656	QA	18 290	QB		QC	766 946	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	919 077	QE	34 892	QF		QG	953 970	
	Matériel de transport		QH	2 699	QI		QJ		QK	2 699	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	133 814	QM	2 921	QN		QO	136 736	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	2 227 759	QV	63 335	QW		QX	2 291 094	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	2 237 104	ØP	63 335	ØQ		ØR	2 300 440	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
Inst. gales. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)					
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations					SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

15

SAS HYPCO**COMPTES ANNUELS****Provisions inscrites au bilan**

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS HYPCO</u>						Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III		7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	7 050			
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS HYPCO

COMPTES ANNUELS

Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HYPCO		Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL 2 891	UN 2 891	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA 2 114	2 114	
	Autres créances clients	UX 56 530	56 530	
	Créance représentative de titres (Prévision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (U0))	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY 1 303	1 303	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB 27 412	27 412
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
	Divers	VP		
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR 266 132	266 132	
	Charges constatées d'avance	VS 6 010	6 010	
	TOTAUX		VT 362 397	VU 359 505
	RENOIS	(1) Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B 1 287 694	1 287 694	
Personnel et comptes rattachés		8C 228 253	228 253	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D 231 050	231 050	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW 1 566	1 566	
	Obligations cautionnées	VX		
Autres impôts, taxes et assimilés	VQ 93 478	93 478		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J		
Groupe et associés (2)		VI 216 469	216 469	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K 158	158	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY 2 058 673	VZ 2 058 673	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	VL	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS HYPCO

COMPTES ANNUELS

Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS HYPCO										Néant ☐		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB					
					- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	431 057		Dividendes	ZE	400 000					
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	0F	431 057		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	31 057					
TOTAL II										ZH	431 057	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	263 451		VQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier							VR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus							VS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							VT	261 608			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8			XQ	597 193			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	48 593			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	54 554			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES	561 142		ST	1 574 936			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	2 536 886			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							VW	56 238			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			9Z	101 458			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							VX	157 696				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	1 057 351			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	1 090 749			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *							0B	1 322 194			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	1.67 %			
	- Numéro du centre de gestion agréé *		XP		- Filiales et participations: (Lettre au 2059-G prévue par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH					
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	362 102	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4 3 3 8 4 7 5 6 3 0 0 2 3				

Cegid Group

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

SAS HYPKO

COMPTES ANNUELS

Détermination des plus ou moins values

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HYPKO						Néant ☐	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations*	1 Capital social GIE L commer 18/12/2014	222				222	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑦	Court terme ⑧	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
⑨				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	(222)	(222)				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déducti- bles par une disposition légale		+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effective- ment utilisée		+				
	17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins- values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		(222)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

78

Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Leclerc budget a recevoir	210 000
Divers prod. a recevoir	950
Total	210 950

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 800 000,00 Euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	7 050		7 050		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	7 050		7 050		

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation	7 050
Financières	
Exceptionnelles	

Charges à payer

	Montant
Frs fact n/parvenues	70 902
Frs fact mses n/parvenues	2 624
Pers.cges payes dus	127 061
Dettes prov./partic.salar	63 222
Rem. & prime a payer	706
Primes exceptionnelles	34 467
Charg.soc./conges a payer	45 742
Forfait social rsp	17 431
Charges sociales s/prime	34 467
Etat charges à payer 2017	93 479
Total	490 102

SAS HYPCO**COMPTES ANNUELS****Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	6 011		
Total	6 011		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Handwritten signature